

2

Etat des lieux de la spécialité de Génétique Médicale en France : Attractivité et répartition sur le territoire français

Camille PORTERET¹, Guillaume COGAN², Clément SAUVESTRE³, SIGF (Société des Internes et jeunes Généticiens de France), CNEPGM (Collège National des Enseignants et Praticiens de Génétique Médicale), Evan GOUY⁴, Florence RICCARDI⁵

camille.porteret@chu-poitiers.fr

contact@interne-genetique.org

1 CHU de Poitiers, Service de Génétique Médicale, Poitiers, France
2 AP-HP, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière, Département de Génétique, Paris, France
3 CHU de Bordeaux, Service de Génétique Médicale, Bordeaux, France
4 Hospices Civils de Lyon, Service de génétique, F-69003, Lyon, France
5 CHITS, Hôpital Sainte Musse, Service de Génétique Médicale, Toulon, France

INTRODUCTION

Depuis sa création en 1995, la place de la spécialité de **Génétique Médicale (GM)** en France ne cesse de croître. Pour autant, cette spécialité reste **relativement méconnue** des étudiants et de nos confrères.

En effet, le **nombre de postes ouverts** pour l'internat en génétique médicale est **faible** comparé aux autres spécialités. Depuis 2010, environ **20 nouveaux internes en GM sont formés chaque année**. Le nombre et la répartition territoriale des postes ouverts sont fixés chaque année et pour toutes les spécialités par l'**ONDPS** (Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé).

La **SIGF** et le **CNEPGM** assurent notamment par le **réseau des Internes Référénts** un **suivi des internes et jeunes généticiens**, depuis les souhaits d'ouverture de poste exprimés par les Coordonnateurs de Spécialité jusqu'à la fin de l'assistantat, et recueillent les données concernant les internes qui quittent la spécialité de GM (**droit au remord sortant**) et ceux qui la rejoignent (**droit au remord entrant**).

Notre **enquête**, diffusée en 2017 et en 2021 et ayant obtenu les réponses de **179 généticiens médicaux** dont 27 ont répondu aux 2 enquêtes, a permis de recueillir des données sur le **choix de la spécialité de Génétique Médicale** et la **répartition des internes sur le territoire français**.

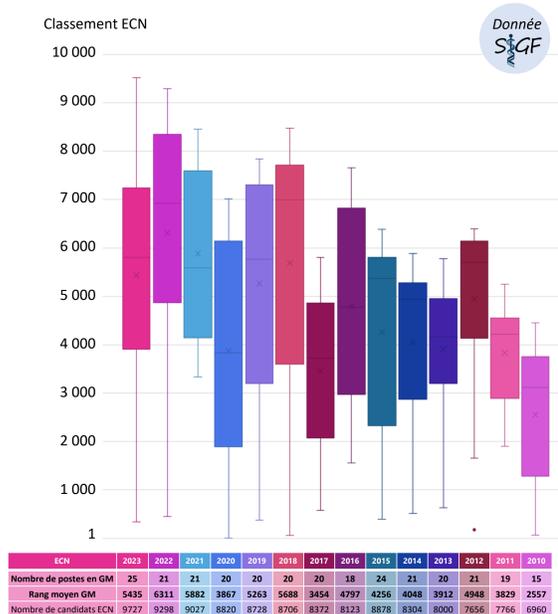


OBJECTIF : évaluer l'attractivité de la spécialité de Génétique Médicale et dresser un état des lieux sur la répartition géographique des postes d'internes



CHOIX DE POSTES

RÉPARTITION DES POSTES PAR CLASSEMENT ET PAR ANNÉE



L'ensemble des postes disponibles en génétique médicale sont pourvus chaque année. Ce n'est pas le cas de toutes les spécialités, des postes restant vacants pour certaines d'entre elles (santé publique, biologie médicale, médecine du travail, gériatrie, psychiatrie).

Le **rang moyen** de classement des internes en génétique médicale a tendance depuis quelques années à **augmenter** (3 9112 en 2013 et 5 435 en 2023), ce qui interpelle sur la **visibilité de la spécialité**.

SUBDIVISIONS

D'après les résultats de l'enquête du DES :

Avant 2010

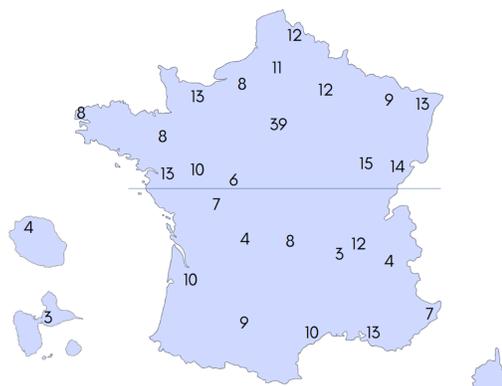
La **moitié des internes** étaient formés dans **3 subdivisions** (sur les 28 subdivisions).



Depuis 2010

Nombre de postes ouverts par subdivision depuis 2010 (ONDPS) **n = 246**

152 postes dans la partie Nord de la France Métropolitaine (hors Paris) sur 14 subdivisions
Soit **11 internes** en moyenne par subdivision depuis 2010



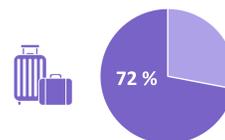
87 postes dans la partie Sud de la France Métropolitaine sur 11 subdivisions

Soit **8 internes** en moyenne par subdivision depuis 2010

CHANGEMENT DE SUBDIVISION ENTRE L'EXTERNAT ET L'INTERNAT

Au moment du **choix de spécialité et de subdivision** pour l'internat, certains étudiants vont **privilégier une subdivision**, par exemple pour des raisons familiales. D'autres vont **s'orienter avant tout vers une spécialité donnée** et seront plus enclins à changer de lieu de formation. Enfin, d'autres étudiants vont faire un **compromis** entre une spécialité désirée et une ville souhaitée. Le résultat final dépend des postes restants à l'étudiant à son rang de classement, **extrêmement variables d'une année à l'autre pour les spécialités de faible effectif comme la GM**.

Internes de GM changeant de subdivision pour l'internat



Internes de GM restant dans leur subdivision d'origine ou à moins de 2 heures en transport



De **nombreux facteurs** entrent en jeu dans ce choix : l'**attractivité** du CHU et de la ville, les domaines d'**expertise** et de **recherche**, la possibilité de **poursuivre avec un assistantat** dans la même subdivision, la **qualité de la formation**, l'**encadrement**, le **rythme de travail**, la possibilité de réaliser des **stages hors-subdivision**, les transports, l'internat... Chaque année, les **internes référents** sont sollicités par les étudiants potentiellement intéressés par la GM dans leur subdivision et répondent à ces interrogations, afin de les guider dans leur choix.

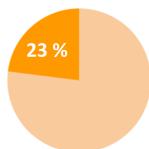
En **Génétique Médicale** le nombre de postes ouverts est **inférieur au nombre de subdivisions** (en moyenne **20 postes pour 28 subdivisions**). Les postes disponibles sont moins nombreux dans la partie sud de la France Métropolitaine que dans la partie Nord (hors Paris). Nous pouvons nous interroger sur l'éventuel **impact** d'une répartition hétérogène au détriment du choix de la spécialité et s'il est possible d'**envisager une meilleure organisation territoriale des postes** à l'occasion du nouveau système de choix apporté par la réforme du 2^{ème} cycle (R2C).

DROITS AU REMORD

Il est possible pour les internes de faire un **droit au remord** pour **changer de spécialité** jusqu'au 4^{ème} semestre d'internat.

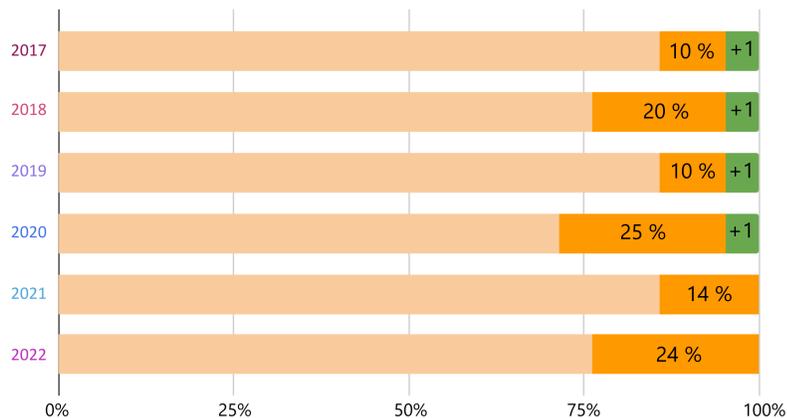
Le nombre de **droits au remord sortants** est assez important en GM : **environ 3 internes par promotion** soit 15 % (25 % en 2020).

23 % des généticiens (internes et anciens internes) ont **pensé au droit au remord**.



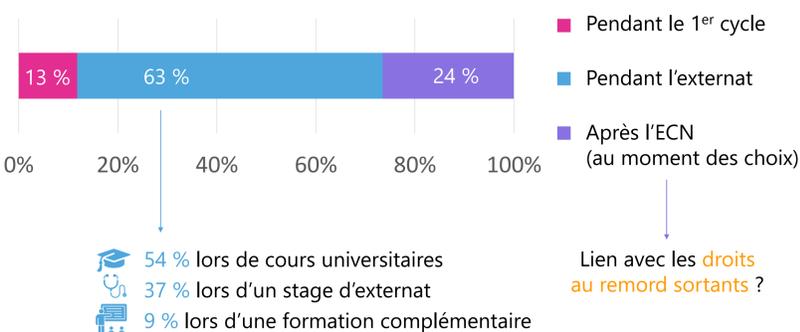
Droits au remord en Génétique Médicale depuis 2017

■ Droit au remord sortant ■ Droit au remord entrant



DECOUVERTE DE LA SPECIALITE

Quand avez-vous découvert la spécialité ? (n= 179)



54 % lors de cours universitaires
37 % lors d'un stage d'externat
9 % lors d'une formation complémentaire

Lien avec les **droits au remord sortants** ?

1 généticien sur 4 a découvert la génétique médicale **après l'ECN**, soit **au moment du choix** de la spécialité. Peu d'internes savent que la Génétique Médicale est une spécialité accessible aux ECNs. Ceci interroge sur la **visibilité de la spécialité**.

VISIBILITE

Afin d'améliorer la **visibilité** de la spécialité auprès des étudiants et de nos confrères, plusieurs actions ont été mises en place notamment par la **SIGF**.

- Communications sur les réseaux sociaux
- Conférences de Génétique Médicale
- Webinaires lors des périodes de choix

L'**ouverture systématique d'un terrain de stage en génétique médicale** pourrait permettre aux **externes** de découvrir la spécialité par ce biais.

De **nombreuses autres actions** sont mises en place par les sociétés savantes, dont le **Groupe de Travail sur la Visibilité de la Génétique Médicale** (FFGH / CNEPGM / AnDDI-Rares).